Octave Uzanne : Baudelaire Inconnu _

ELZEVIERS JEAN DE TOVRNES — GVTENBERG — VASCOSAN ROBERT ESTIENNE

C. PLANTIN — BODONI

ALDE MANVCE — BASKERVILLE

DIDOT — BLAEW

CRAPELET SIMON DE COLINES — JOSSE BADIVS ANTOINE VERARD

Le Livre

REVUE MENSUELLE



PARIS
A. QUANTIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
7, RUE SAINT-BENOIT, 7
1881

TROISIÈME LIVRAISON
10 Mars 1881

DEUXIÈME ANNÉE

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DU 10 MARS 1881

BIBLIOGRAPHIE ANCIENNE

BIBLIOGRAPHIE MODERNE

AVIS

Les abonnements partent du 10 de chaque mois et ne sont faits que pour une année.

Paris	40 fr.
Province	42 fr.
Étranger (union postale — première zone)	46 fr.
Étranger (union postale — deuxième zone)	50 fr.
Étranger (hors de l'union)	60 fr.

On s'abonne aux bureaux de la Revue, **7, rue Saint-Benoît, à Paris**, chez tous les libraires, ou à tous les bureaux de poste.

Pour toute communication relative à la rédaction, s'adresser à **M. Octave Uzanne**, rédacteur en chef, et, pour ce qui concerne l'administration, à **M. A. Quantin**, directeur-gérant.



BAUDELAIRE INCONNU

PRÉFACES INÉDITES

DES « FLEURS DU MAL »

DANS un numéro du *Figaro*, le 30 août dernier, je consacrais une étude au courant de la plume sur des pièces inédites du traducteur d'Edgar Poë, qu'aucune indiscrétion n'avait encore livrées au public. — Au cours de cet article, j'expliquais comment il m'avait été loisible de transcrire la majeure

partie de ces fragments manuscrits, lors de visites successives à l'ex-éditeur Poulet-Malassis, lequel, on se le rappelle, avait réuni dans son cabinet de la rue de Grenelle la plus intéressante série de documents originaux relatifs à son fantaisiste camarade d'exil.

Dans le *Catalogue de la bibliothèque, portraits, dessins, autographes d'Auguste Poulet-Malassis,* dont la vente fut faite par le libraire Baur le 1er juillet 1878 et trois jours suivants, on retrouve sous la rubrique *Autographes* une mention détaillée des manuscrits de Baudelaire, en quinze lots différents, formant, pour la plupart, des recueils factices, revêtus d'élégants cartonnages de toile.

Je ne parlerai point de la *Correspondance*, toute relative aux ouvrages de Baudelaire et dont la teneur fournit les plus précieux renseignements sur sa vie littéraire de 1850 à 1866. Je veux ici circonscrire ces notes sur quelques pièces originales et principalement sur deux projets de préface destinée aux *Fleurs du Mal,* sans égarer pour le moment les lecteurs du *Livre* dans les étranges révélations que je pourrais mettre au jour, à l'aide des feuillets inédits que je tiens sous la main. Voici donc, pour mémoire, avec autant de concision que possible, l'exposé des faits bibliographiques qui se rattachent à la publication des *Fleurs du Mal.*

Ces poésies, qui resteront le chef-d'œuvre de Baudelaire, furent écrites en partie de 1845 à 1855 et publiées séparément dans plusieurs journaux et revues, avec annonce de publication intégrale dont on retrouve les titres variés sur la couverture de quelques magazines. Tour à tour le poète flotta entre ces différents titres : *Les Lesbiennes, le Cathéchisme de la Femme aimée* et *les Limbes*[1]. Ce ne fut qu'après l'insertion de plusieurs de ses pièces dans le numéro de juin 1855 de la *Revue des Deux Mondes* que l'auteur se décida à opter pour ce titre : *Les Fleurs du Mal,* qui flamboyait en tête de ses extraits dans la revue de Buloz, où Baudelaire ne devait plus jamais collaborer.

Les Fleurs du Mal furent enfin publiées vers la fin dù mois de juin 1857, chez Poulet-Malassis, que Baudelaire appelait plaisamment, par allusion à sa marque typographique, « Coco mal perché ». L'édition était tirée à mille exemplaires, plus dix sur papier vergé de Hollande. Ce livre fut accueilli avec enthousiasme par ce public délicat, mais, hélas! trop restreint, qui sut reconnaître dès l'origine le tempérament génial du fantastique poète. Les fragments déjà parus dans les journaux avaient

1. Sur la couverture du Salon de 1846, nous lisons l'annonce des poésies de Baudelaire sous ce titre : *Les Lesbiennes*, et plus loin : *Le Catéchisme de la Femme aimée.* D'autre part, un numéro du *Magasin des Familles* fait suivre l'insertion du *Châtiment de l'Orgueil* et du *Vin des honnêtes gens* de cette mention : « Ces deux morceaux inédits sont tirés d'un livre intitulé : *Les Limbes,* qui paraîtra très prochainement, et qui est destiné à représenter les agitations et les mélancolies de la jeunesse moderne. »

excité une singulière curiosité ; on fut frappé de l'audace du débutant, de l'allure splendide de ses vers, et les sots, qu'on ne brave jamais en vain en affichant une puissante originalité, les sots crièrent à l'immoralité jusqu'à attirer l'attention du parquet. Le bruit d'une saisie des *Fleurs du Mal* courut bientôt dans Paris :

« Vite, cachez, mais cachez bien toute l'édition, écrivait Baudelaire à Malassis dans un billet daté du 11 juillet 1857. Vous devez avoir neuf cents exemplaires en feuilles. Il y en avait encore cent chez L... ; ces messieurs ont paru fort étonnés que je voulusse en sauver cinquante. Je les ai mis en lieu sûr et j'ai signé un reçu. Restent donc cinquante pour nourrir le cerbère Justice. Je viens de voir L... et V...; ils ont poussé la platitude jusqu'à faire la remise de librairie à « M. l'inspecteur de la presse » pour le séduire !!! »

La saisie eut lieu en effet, mais pour ainsi dire fictivement, au grand scandale des vrais amis de la littérature, et le 21 août 1857, Baudelaire, Poulet-Malassis et de Broise comparaissaient devant la sixième chambre correctionnelle sous la prévention d'offense à la morale religieuse et d'outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs; « le premier pour avoir publié un ouvrage intitulé : *Les Fleurs du Mal,* dont il est l'auteur, Poulet-Malassis en l'imprimant et de Broise en le mettant en vente. »

M. Dupaty présidait et Me Chaix d'Est-Ange fils présentait la défense de Baudelaire. Le tribunal, sur les réquisitions de l'avocat impérial Pinard, rendit le jugement suivant, que je me permettrai de citer ici en entier comme une pièce peu connue et digne d'être conservée :

« En ce qui touche le délit d'offense à la morale religieuse :

« Attendu que la prévention n'est pas établie, renvoie les prévenus des fins des poursuites;

« En ce qui touche la prévention d'offenses à la morale publique et aux bonnes mœurs :

« Attendu que l'erreur du poète, dans le but qu'il voulait atteindre et dans la route qu'il a suivie, quelque effort de style qu'il ait pu faire, quel que soit le blâme qui précède ou qui suit ses peintures, ne saurait détruire l'effet funeste des tableaux qu'il présente au lecteur, et qui, dans les pièces incriminées, conduisent nécessairement à l'excitation des sens par un réalisme grossier et offensant pour la pudeur;

« Attendu que Baudelaire, Poulet-Malassis et Debroise ont commis le délit d'outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs, savoir : Baudelaire en publiant, Malassis et Debroise en publiant, vendant et mettant en vente à Paris et à Alençon l'ouvrage intitulé : *Les Fleurs du Mal,* lequel contient des passages et expressions obscènes et immorales;

« Que lesdits passages sont contenus dans les pièces portant les nos 20, 30, 39, 80, 81 et 87 du recueil;

« Vu l'art. 8 de la loi du 17 mai 1819, l'art. 26 de la loi du 26 mai 1819;

« Vu également l'art. 463 du code pénal;

« Condamne Baudelaire à 300 fr. d'amende;

« Poulet-Malassis et Debroise, chacun à 100 fr. d'amende;

« Ordonne la suppression des pièces portant les nos 20, 30, 39, 80, 81 et 87 du recueil ;

« Et condamne les prévenus solidairement aux frais. »

Les six pièces condamnées portaient ces titres : *Lesbos, Femmes damnées, le Léthé, A celle qui est trop gaie, les Bijoux* et *les Métamor-*



PORTRAIT DE BAUDELAIRE EN 1861

phoses du Vampire. Après la condamnation, deux cents exemplaires qui étaient conservés en réserve furent modifiés conformément au jugement.

Pour Baudelaire, ce procès ne fut jamais qu'un malentendu. « Vous vous attendiez à être acquitté ? lui disait son ami Asselineau au sortir de l'audience. — Acquitté ! qu'est-ce à dire ? reprit le poète ; je m'attendais qu'on me ferait réparation d'honneur. »

Les plus grands critiques plaidèrent pour Baudelaire dans des articles remarquables. J. Barbey d'Aurevilly au *Pays,* Édouard Thierry au *Moniteur,* lui consacrèrent de brillants feuilletons, et Émile Deschamps,

dans la revue *le Présent*, rima une longue satire dont je me rappelle ce passage :

... Un livre qui met sur son front : *Fleurs du Mal!*
Ne dit-il pas d'abord tout ce qu'il porte au ventre ?
Aux couvents, aux salons, son nom défend qu'il entre,
Et sombre exception ! — comme certain traité
Des docteurs de l'Église ou de la Faculté,
Il proclame très haut, par sa seule cocarde,
Que le monde avec lui doit se tenir en garde,
Et qu'enfin sa légende horrible il ne la dit
Qu'au philosophe artiste, au penseur érudit.

Mais je ne saurais m'arrêter ici aux curieuses polémiques que souleva dans la presse le procès des *Fleurs du Mal*, dont la seconde édition parut seulement quatre ans plus tard en 1861, chez Malassis, avec un portrait de l'auteur par Bracquemond, dont nous reproduisons plus haut la physionomie. Cette édition était augmentée de trente-cinq poèmes nouveaux. Elle fut tirée à quinze cents exemplaires et quelques papiers de choix, et elle est aujourd'hui, on le sait, encore très recherchée.

Ce qu'on ignore, — et me voici sans plus tarder arrivé au but qui nous occupe, — c'est que Baudelaire et Malassis avaient formé le projet d'une troisième édition de grand luxe pour laquelle Braquemond dessina un frontispice, des têtes de pages et des culs-de-lampe historiés de devises latines composées par le poète. Ces dessins existeraient, paraît-il, bien qu'il n'en ait pas été fait mention dans le catalogue de la vente après décès du libraire Malassis.

De ces projets, ce qui reste, ce sont trois remarquables ébauches de préface où Baudelaire se retrouve en entier, avec son sublime mépris de la sottise, dans tout l'abandon de son esprit fatigué. Voici la première dont Asselineau, dans sa *Vie de Baudelaire*, n'a donné qu'un faible extrait :

S'il y a quelque gloire à n'être pas compris, ou à ne l'être que très peu, je peux dire sans vanterie que, par ce petit livre, je l'ai acquise et méritée d'un seul coup. Offert plusieurs fois de suite à divers éditeurs qui le repoussaient avec horreur, poursuivi, mutilé en 1857 par suite d'un malentendu fort bizarre, lentement rajeuni, accru et fortifié pendant quelques années de silence, disparu de nouveau, grâce à mon insouciance, ce produit discordant de la muse des derniers jours, avivé par quelques nouvelles couches violentes, ose encore affronter aujourd'hui pour la troisième fois le soleil de la sottise.

Ce n'est pas ma faute ; c'est celle d'un éditeur insistant qui se croit assez fort pour braver le dégoût public. « Ce livre restera sur toute votre vie comme une tache », me prédisait, dès le commencement, un de mes amis qui est un grand poète. En effet, toutes mes mésaventures lui ont, jusqu'à présent, donné raison. Mais j'ai un de ces heureux caractères qui tirent une jouissance de la haine et qui se glorifient dans le mépris.

Mon goût diaboliquement passionné de la bêtise me fait trouver des plaisirs particuliers dans les travestissements de la calomnie. Chaste comme le papier, sobre comme l'eau, porté à la dévotion comme une communiante, inoffensif comme une victime, il ne me déplairait pas de passer pour un débauché, un ivrogne, un impie et un assassin.

Mon éditeur prétend qu'il y aurait quelque utilité, pour moi comme pour lui, à expliquer pourquoi et comment j'ai fait ce livre, quels ont été mon but et mes moyens, mon dessin et ma méthode. Un tel travail de critique aurait sans doute quelques chances d'amuser les esprits amoureux de la rhétorique profonde.

Pour ceux-là, peut-être l'écrirai-je plus tard, et le ferai-je tirer à une dizaine d'exemplaires. Mais, à un meilleur examen, ne serait-il pas évident que ce serait là une besogne tout à fait superflue, pour les uns comme pour les autres, puisque les uns savent ou devinent, et que les autres ne comprendront jamais? Pour insuffler au peuple l'intelligence d'un objet d'art, j'ai une trop grande peur du ridicule, et je craindrais, en cette matière, d'égaler les utopistes qui veulent, par un décret, rendre tous les Français riches et vertueux d'un seul coup. Et puis, ma suprême, ma meilleure raison, est que cela m'ennuie et me déplaît. Mène-t-on la foule dans les ateliers de l'habilleuse et du décorateur, dans la loge de la comédienne? montre-t-on au public affolé aujourd'hui, indifférent demain, le mécanisme des trucs? Lui explique-t-on les retouches et les variantes improvisées aux répétitions, et jusqu'à quelle dose l'instinct et la sincérité sont mêlés aux rubriques et au charlatanisme indispensable dans l'amalgame de l'œuvre? Lui révèle-t-on toutes les loques, les fards, les poulies, les chaînes, les épreuves barbouillées, bref toutes les horreurs qui composent le sanctuaire de l'art?

D'ailleurs, telle n'est pas aujourd'hui mon humeur. Je n'ai désir ni de démontrer, ni d'étonner, ni d'amuser, ni de persuader, j'ai mes nerfs, mes vapeurs, j'aspire à un repos absolu et à une nuit continue.

Chantre des voluptés folles du vin et de l'opium, je n'ai soif que d'une liqueur inconnue sur la terre, et que la pharmaceutique céleste elle-même ne pourrait pas m'offrir, — d'une liqueur qui ne contiendrait ni la vitalité ni la mort, ni l'excitation ni le néant. Ne rien savoir, ne rien assigner, ne rien vouloir, ne rien sentir, dormir et encore dormir, tel est aujourd'hui mon unique vœu. Vœu infâme et dégoûtant, mais sincère.

Toutefois, comme un goût supérieur nous apprend à ne pas craindre de nous contredire un peu nous-mêmes, j'ai rassemblé à la fin de ce livre abominable le témoignage de sympathie de quelques-uns des hommes que je prise le plus, pour qu'un lecteur impartial en puisse inférer que je ne suis pas absolument digne d'excommunication et qu'ayant su me faire aimer de quelques-uns, mon cœur, quoi qu'en ait dit je ne sais plus quel torchon imprimé, n'a peut-être pas « l'épouvantable laideur de mon visage ».

A cette curieuse ébauche de préface, que je viens de reproduire selon la vraie physionomie du manuscrit, et sans y changer ou ajouter quoi que ce soit, Baudelaire rêvait de joindre une manière de dédicace très étrange dont les principaux arguments sont tracés par lui sur un feuillet blanc qui précède la copie de cette pièce, et qui dut être écrite vraisemblablement vers 1863. On comprendra aisément les développements que pouvaient comporter ces thèses si nettement issues de sa plume acérée et la filiation qui devait relier les unes aux autres ces analyses du poète.

DÉDICACE

Pour connaître le bonheur, il faut avoir le courage de l'avaler. — Le bonheur vomitif. — Oreste et Électre. — Angoisses. — De l'Utilité de la douleur. — La Femme naturelle. — La Volupté artificielle.

Je désire que cette dédicace soit inintelligible.

Ne doit-on pas regretter ces projets abandonnés, qui, revus, condensés, mis à leur point, eussent assurément complété l'ensemble du livre sans rival qu'ils devaient précéder ? Mais dans le cerveau du poète, cette profession de foi littéraire prenait une plus grande envergure; non seulement il comptait mettre hardiment son indépendance et sa personnalité en avant, mais encore il était tourmenté par l'idée de faire l'exposition de sa méthode et de sa doctrine poétique, ainsi que l'on peut s'en convaincre en réunissant l'énoncé de deux nouveaux projets de préface que je réunirai ici, bien que les originaux soient sur feuillets séparés :

Ce n'est pas pour mes femmes, mes filles ou mes sœurs que ce livre a été écrit, non plus que pour les femmes, les filles ou les sœurs de mon voisin. Je laisse cette fonction à ceux qui ont intérêt à confondre les bonnes actions avec le beau langage.

Je sais que l'amant passionné du beau s'expose à la haine des multitudes. Mais aucun respect humain, aucune fausse pudeur, aucune coalition, aucun suffrage universel ne me contraindront à parler le patois incomparable de ce siècle, ni à confondre l'encre avec la vertu.

Des poètes illustres s'étaient partagé depuis longtemps les provinces les plus fleuries du domaine poétique. Il m'a paru plaisant, et d'autant plus agréable que la tâche était plus difficile, d'extraire la *beauté* du MAL.

Ce livre, essentiellement inutile et absolument innocent, n'a pas été fait dans un autre but que de me divertir et d'exercer mon goût passionné de l'obstacle. Quelques-uns m'ont dit que ces poésies pouvaient faire du mal, je ne m'en suis pas réjoui ; d'autres, de bonnes âmes, qu'elles pouvaient faire du bien ; et cela ne m'a pas affligé. La crainte des uns et l'espérance des autres m'ont également étonné, et n'ont servi qu'à me prouver une fois de plus que ce siècle avait désappris toutes les notions classiques relatives à la littérature.

Malgré les secours que quelques cuistres célèbres ont apportés à la sottise naturelle de l'homme, je n'aurais pas cru que notre patrie pût marcher avec une telle vélocité dans la voie du progrès. Ce monde a acquis une épaisseur de vulgarité qui donne au mépris de l'homme spirituel la violence d'une passion. Mais il est des carapaces heureuses que le poison lui-même n'entamerait pas.

C'est après cette hautaine déclaration que se placent les diverses notes dont je parle plus haut, lesquelles tendent à montrer les idées mêmes de Baudelaire sur l'esthétique en général et la poésie en particulier :

Comment, par une série d'efforts déterminée, l'artiste peut s'élever à une originalité proportionnelle; comment la poésie touche à la musique par une prosodie dont les racines plongent plus avant dans l'âme humaine que ne l'indique aucune théorie classique ;

Pourquoi tout poète qui ne sait pas au juste combien chaque mot comporte de rimes est incapable d'exprimer une idée quelconque ;

Que la phrase poétique peut imiter (et par là elle touche à l'art musical et à la science mathématique) la ligne horizontale, la ligne droite ascendante, la ligne droite descendante ; qu'elle peut monter à pic vers le ciel, sans essoufflement, ou descendre perpendiculairement vers l'enfer avec la vélocité de toute pesanteur ; qu'elle peut suivre la spirale, décrire la parabole, ou le zigzag figurant une série d'angles superposés ;

Que la poésie se rattache aux arts de la peinture, de la cuisine et du cosmétique par la possibilité d'exprimer toute sensation de suavité ou d'amertume, de béatitude ou d'horreur par l'accouplement de tel substantif avec tel adjectif, analogue ou contraire ;

Comment, appuyé sur mes principes et disposant de la science que je me charge de lui enseigner en vingt leçons, tout homme devient capable de composer une tragédie qui ne sera pas plus sifflée qu'une autre, ou d'aligner un poème de la longueur nécessaire pour être aussi ennuyeux que tout poème épique connu.

J'avais primitivement l'intention de répondre à de nombreuses critiques, et en même temps d'expliquer quelques questions très simples, totalement obscurcies par la lumière moderne : Qu'est-ce que la poésie ? Quel est son but ? de la distinction du bien d'avec le Beau ; de la beauté dans le MAL ; que le rythme et la rime dans l'homme répondent aux immortels besoins de monotonie, de symétrie et de surprise ; de l'adaptation du style au sujet ; de la vanité et du danger de l'inspiration, etc., etc. ; mais j'ai eu l'imprudence de lire ce matin quelques feuilles publiques ; soudain une indolence du poids de vingt atmosphères s'est abattue sur moi, et je me suis arrêté devant l'épouvantable inutilité d'expliquer quoi que ce soit. Ceux qui savent me devinent, et pour ceux qui peuvent et ne veulent pas comprendre, j'amoncelerais sans fruit les explications.

Tâche difficile que de s'élever vers cette impassibilité divine ! car, moi-même, malgré les plus louables efforts, je n'ai su résister au désir de plaire à mes contemporains, comme l'attestent ces quelques endroits, apposés comme un fard, certaines basses flatteries adressées à la démocratie, et même quelques ordures destinées à me faire pardonner la tristesse de mon sujet. Mais MM. les journalistes s'étant montrés ingrats envers les caresses de ce genre, j'en ai supprimé la trace autant qu'il m'a été possible dans cette nouvelle édition.

Je m'arrêterai à ces quelques citations ; aujourd'hui je n'ai pu présenter, grâce à ces feuillets inédits, qu'un des côtés intimes de l'auteur des *Fleurs du Mal*. Par la suite, nous retrouverons Baudelaire sous un aspect tout nouveau, et, en dehors de l'étude complète que je donnerai sans doute quelque jour aux lecteurs du *Livre*, je compte prochainement parler du journaliste-directeur d'une gazette hebdomadaire qui eut presque un commencement d'exécution, sous ce titre d'une bizarrerie charmante : *le Hibou philosophe*.

Octave Uzanne.

Paris, 25 février 1881.

Librairie HACHETTE ET Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

En vente par livraisons

LES CHRONIQUES

DE

JEHAN FROISSART

ÉDITION ABRÉGÉE

AVEC TEXTE RAPPROCHÉ DU FRANÇAIS MODERNE

Par Mme DE WITT, née GUIZOT

Un volume grand in-8°

CONTENANT

II PLANCHES EN CHROMOLITHOGRAPHIE

12 LETTRES ET TITRES IMPRIMÉS EN COULEUR

2 CARTES, 33 GRANDES COMPOSITIONS TIRÉES EN NOIR

et 252 gravures

D'APRÈS LES MONUMENTS ET LES MANUSCRITS DE L'ÉPOQUE

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION

Les CHRONIQUES DE JEHAN FROISSART seront publiées en 52 livraisons. Chaque livraison contiendra 16 pages de texte avec gravures et sera protégée par une couverture.

Le prix des livraisons sera de 50 centimes lorsqu'elles renfermeront des gravures en noir, et de 1 franc quand elles contiendront des planches tirées à part en chromolithographie. Ces dernières seront au nombre de 11 seulement. Le prix de l'ouvrage complet est fixé dès à présent à 32 francs.

Il paraîtra une livraison par semaine à partir du 19 février 1881.

Librairie A. LÉVY, rue Lafayette, 13, Paris.



HISTOIRE ANCIENNE
DE L'ORIENT
JUSQU'AUX GUERRES MÉDIQUES

PAR

FRANÇOIS LENORMANT

PROFESSEUR D'ARCHÉOLOGIE PRÈS LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Ouvrage couronné par l'Académie française

NEUVIÈME ÉDITION

Revue, corrigée, considérablement augmentée *et illustrée* de nombreuses figures d'après les monuments antiques

---

MODE DE PUBLICATION

L'ouvrage formera **3** volumes in-8° jésus de **700** pages environ chacun.

Il sera publié en livraisons, comprenant chacune 3 feuilles d'impression, soit 48 feuilles, au prix de **1** fr. **50** chacune.

Il paraît une livraison tous les quinze jours, à partir du 1er février 1881.